



Portefeuille Fidelity Remplacement Revenu^{MC} 2025

Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.



Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

En pourcentage de l'actif net

Fonds d'actions – 47,1 %

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds d'actions canadiennes – 41,4 %			
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada – Série O	2 436	70 \$	72 \$
Fonds Fidelity Potentiel Canada – Série O	1 597	32	29
Fonds de dividendes Fidelity – Série O	8 284	109	115
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} – Série O	2 326	73	72
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS CANADIENNES		284	288

Fonds d'actions mondiales et internationales – 5,7 %

Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} mondiales – Série O	3 548	40	39
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS		324	327

Fonds de titres à revenu fixe – 36,1 %**Fonds de titres à revenu fixe canadiens – 12,8 %**

Fonds Fidelity Obligations canadiennes – Série O ...	6 285	85	89
---	-------	----	----

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds de titres à revenu fixe mondiaux – 19,2 %			
Fonds Fidelity Obligations mondiales – Devises neutres – Série O	12 544	130 \$	133 \$
Fonds de titres américains à revenu fixe – 4,1 %			
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres – Série O	3 282	29	28
TOTAL DES FONDS À REVENU FIXE		244	250

Fonds à court terme – 16,8 %

Fonds Fidelity Marché monétaire Canada – Série O	5 818	58	58
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme – Série O	5 470	58	58
TOTAL FONDS À COURT TERME ...		116	116

**TOTAL DES TITRES
EN PORTEFEUILLE – 100,0 % ...** **684 \$** **693**

AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – (0,0 %) ... **0**

ACTIF NET – 100 % **693 \$**

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

	Au 31 décembre 2011	Au 30 juin 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	693 \$	788 \$
Trésorerie et devises	—	—
Montants à recevoir à la vente de placements	4	4
Distributions à recevoir	—	1
	<u>697</u>	<u>793</u>
Passif		
Montants à payer à l'achat de placements	—	2
Montants à payer au rachat de parts	—	1
Distributions à payer	1	1
Frais de gestion et de conseil à payer	3	1
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	—	—
Autres montants et charges à payer	—	—
	<u>4</u>	<u>5</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>693</u>	<u>788</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	—	—
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>693 \$</u>	<u>788 \$</u>

Actif net représentant les capitaux propres (par part)

Série A : (244 \$ / 21 parts et 239 \$ / 19 parts, respectivement)	<u>11,7075 \$</u>	<u>12,4834 \$</u>
Série B : (433 \$ / 37 parts et 533 \$ / 42 parts, respectivement)	<u>11,7830 \$</u>	<u>12,5636 \$</u>
Série F : (16 \$ / 1 parts et 16 \$ / 1 parts, respectivement)	<u>12,1729 \$</u>	<u>12,9370 \$</u>

États financiers (non vérifiés) – suite

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars

Semestre terminé le 31 décembre 2011

	Fonds	Série A	Série B	Série F
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :				
Activités	(15) \$	(4) \$	(11) \$	— \$
Distributions aux porteurs de parts				
Revenu net de placement	(3)	(1)	(2)	—
Remboursement de capital	(31)	(10)	(20)	(1)
	(34)	(11)	(22)	(1)
Opérations sur les capitaux propres				
Produit net de la vente de parts	122	23	99	—
Réinvestissement des distributions	26	8	17	1
Montants payés sur les parts rachetées	(194)	(11)	(183)	—
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(46)	20	(67)	1
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(95)	5	(100)	—
Actif net				
Au début de la période	788	239	533	16
À la fin de la période	693 \$	244 \$	433 \$	16 \$

Semestre terminé le 31 décembre 2010

Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :

	Fonds	Série A	Série B	Série F
Activités	54 \$	19 \$	32 \$	3 \$
Distributions aux porteurs de parts				
Revenu net de placement	(3)	(1)	(2)	—
Remboursement de capital	(24)	(8)	(15)	(1)
	(27)	(9)	(17)	(1)
Opérations sur les capitaux propres				
Produit net de la vente de parts	217	63	154	—
Réinvestissement des distributions	21	6	14	1
Montants payés sur les parts rachetées	(306)	(224)	(72)	(10)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(68)	(155)	96	(9)
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(41)	(145)	111	(7)
Actif net				
Au début de la période	726	323	380	23
À la fin de la période	685 \$	178 \$	491 \$	16 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Semestre terminé le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	11	9
	<u>11</u>	<u>9</u>
Charges		
Frais de gestion et de conseil	6	6
Frais d'administration	1	1
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	—	—
Taxe de vente	—	1
Total des charges	<u>7</u>	<u>8</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>4</u>	<u>1</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents	3	8
Distribution du gain en capital des fonds sous-jacents	4	11
Total du gain net réalisé (perte)	<u>7</u>	<u>19</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Fonds sous-jacents	(26)	34
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	<u>(19)</u>	<u>53</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>(15) \$</u>	<u>54 \$</u>

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	(4) \$	19 \$
Série B	(11) \$	32 \$
Série F	— \$	3 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	(0,2191) \$	1,0750 \$
Série B	(0,2523) \$	1,0699 \$
Série F	(0,1439) \$	1,2618 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Portefeuille Fidelity Remplacement Revenu^{MC} 2025 (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 2 janvier 2008 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit principalement dans une combinaison d'autres fonds affiliés d'actions, de titres à revenu fixe et du marché monétaire (les fonds sous-jacents).

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B et de série F. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A et de série B et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part (NAVPU) à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et les autres éléments d'actif et de passif libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et ceux sur les autres opérations libellées en devises sont présentés dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et dans la « Variation de la plus-value nette non réalisée (moins-value) sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères » de l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables – suite

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacents.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellés en devises.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de la période. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de la période est présentée dans les titres en portefeuille.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Pour éviter le dédoublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseil ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A	1,85 %
Série B	1,70 %
Série F	0,70 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,255 %	0,245 %	0,235 %
Série B	0,205 %	0,195 %	0,185 %
Série F	0,205 %	0,205 %	0,205 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et le taux respectif de la TVP de chaque province. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata par province, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'état des résultats comme Taxe de vente.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série A, de série B et de série F donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

4. Imposition et distributions – suite

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Revenu net de placement		
Série A	0,0452 \$	0,0495 \$
Série B	0,0495	0,0562
Série F	0,1180	0,1334
Remboursement de capital		
Série A	0,5172 \$	0,4926 \$
Série B	0,5196	0,4921
Série F	0,4987	0,4622

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 22 \$ de pertes en capital nettes reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B.

Selon l'option à FSD, Fidelity paie aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts lors du rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant l'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity paie aux courtiers une commission de 1 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts lors du rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des deux années suivant l'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts lors du rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des trois années suivant l'achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucun FSI n'est exigible à l'achat des parts de série A ou de série F du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B ou de série F du Fonds.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements du Fonds sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en trois séries de parts : les parts de séries A, B et F. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale sans aucune valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

7. Capitaux propres – suite

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Période terminée le 31 décembre 2011					
Série A	19	2	1	(1)	21
Série B	42	9	1	(15)	37
Série F	1	—	—	—	1
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série A	26	5	1	(18)	14
Série B	31	12	1	(6)	38
Série F	2	—	—	(1)	1

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses filiales détenaient moins de 1 % du total des unités en circulation du Fonds.

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance de chaque fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions de chaque fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable à l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé.

Le Fonds fait appel à une stratégie dynamique axée sur la répartition de l'actif et investit dans des fonds Fidelity sous-jacents qui investissent surtout dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire.

Le Fonds est activement géré afin de cibler une répartition qui diminue petit à petit l'exposition au risque. Les gestionnaires de portefeuilles surveillent les placements et les risques du Fonds quotidiennement pour s'assurer que celui-ci reste en tout temps conforme à la répartition prescrite de son actif. De la date de création du Fonds jusqu'à sa date cible, une répartition croissante de l'actif du Fonds est placée dans les titres du fonds à revenu fixe et du marché monétaire. Une fois sa date cible atteinte et dès que sa combinaison d'actif devient semblable à celle du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada, le Fonds sera combiné à ce dernier avec l'approbation préalable du CEI et un préavis aux investisseurs, et les porteurs de parts du Fonds deviendront ceux du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada.

Ils passent régulièrement en revue la stratégie propre de répartition de l'actif à long terme pour y apporter des améliorations. Cet examen a pour but d'optimiser la répartition de l'actif du Fonds pour qu'il respecte son objectif de placement fondamental et de confirmer que le profil risque rendement cible du Fonds demeure inchangé.

Le Fonds est plus diversifié et est considéré comme étant moins risqué que les fonds qui investissent surtout dans des actions ou des titres à revenu fixe. La valeur peut varier au rythme des fluctuations du cours des actions ou des titres à revenu fixe. Le risque est plus élevé lorsque le Fonds investit une plus grande partie de son actif dans une catégorie d'actif donnée. Le Fonds comporte les mêmes risques que ses fonds sous-jacents.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque portefeuille est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). Le Fonds peut être exposé à un risque de crédit indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de crédit en hausse pour certains fonds sous-jacents canadiens est principalement contrebalancé par l'investissement dans des instruments cotés ou des instruments émis par des contreparties cotées dont la cote de solvabilité est d'au moins « BB » selon l'agence Moody's Investors Service ou Standard and Poor's^{MD}. Pyramis surveille les titres de certains fonds sous-jacents au moment de l'achat afin de s'assurer que leur proportion de titres de créance cotés BB ou moins ne représente pas plus de 5 % et que celle des titres de créance cotés BBB ou moins ne représente pas plus de 35 %.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds peut être exposé à un risque de liquidité indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de son actif dans des fonds sous-jacents pouvant facilement être vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire afin de financer les rachats.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Le risque maximum correspond à la valeur marchande des titres détenus par le Fonds. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir. Le Fonds peut être exposé à l'autre risque de prix de façon indirecte par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est vulnérable au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie ultérieurs d'instruments financiers portant intérêt fluctueront à la suite de changement du niveau actuel des taux d'intérêt du marché. Toutes les liquidités et quasi-liquidités sont placées à des taux d'intérêt du marché à court terme. Le Fonds peut être exposé à un risque de taux d'intérêt indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou les contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Le Fonds peut être exposé à un risque de change indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Les fonds sous-jacents peuvent aussi se couvrir contre les fluctuations d'autres devises en ayant recours à des contrats de change à terme. Par exemple, les fonds sous-jacents couverts contre les risques de change ont recours à des instruments dérivés pour tenter de minimiser leur exposition à la fluctuation des devises, comme le dollar américain, l'euro et le yen, par rapport au dollar canadien.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change – suite

Les tableaux ci-dessous font état de l'incidence, sur l'actif net du Fonds, de changements raisonnables et possibles du rendement relatif à chaque stratégie à laquelle le Fonds est exposé par l'entremise des fonds sous-jacents dans lesquels il investit. L'incidence sur l'actif net est calculée en appliquant un mouvement possible de 5 %, déterminé pour chaque stratégie en pourcentage de l'actif net du Fonds. Cette analyse repose sur l'hypothèse voulant que le rendement relatif à chaque stratégie ait augmenté ou diminué, tel qu'il a été divulgué, toutes autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Les fonds du marché monétaire sont peu vulnérables aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné que les titres sont, par nature, à plus court terme. Dans le cadre de l'analyse de sensibilité, l'incidence sur l'actif net ne tient pas compte des fonds du marché monétaire. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Les renseignements sur les risques sous-jacents présentés dans les tableaux ci-dessous représentent les risques de marché auxquels les diverses stratégies sont exposées. Les lettres I, C et A représentent respectivement le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Stratégie

	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de Fonds	Incidence sur l'actif net en fonction d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % (en milliers de dollars)
Au 31 décembre 2011			
Actions canadiennes	O	4	15 \$
Actions mondiales et internationales	O	1	2
Revenu fixe canadien	I	1	4
Revenu fixe mondial	I	1	7
Revenu fixe américain	I	1	1
Court terme	I	2	3
TOTAL		<u>10</u>	<u>32 \$</u>
Au 30 juin 2011			
Actions canadiennes	O	4	17 \$
Actions mondiales et internationales	O	1	2
Revenu fixe canadien	I	1	5
Revenu fixe mondial	I	1	7
Revenu fixe américain	I	1	2
Court terme	I	2	3
TOTAL		<u>10</u>	<u>36 \$</u>

9. Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par le Conseil des normes comptables internationales. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer d'appliquer les PCGR actuels jusqu'aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en conformité avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts et
agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à
www.fidelity.ca
ou communiquez avec le Service
à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.